

considered, should announce there and then that the Guatemalan resolution would be examined first.

The CHAIRMAN declined to alter his ruling.

The meeting rose at 6 p.m.

SEVENTIETH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Tuesday, 28 October 1947, at 11.15 a.m.*

Chairman: Mr. O. LANGE (Poland).

Temporary Chairman:

Mr. C. MALIK (Lebanon).

32. Discussion of recommendations to be made for the prevention of the dissemination of slanderous statements which are harmful to good relations between States (documents A/C.3/162, A/C.3/180, and A/C.3/182)

Mr. ZULOAGA (Venezuela) considered that the unanimous vote of the First Committee on the question of incitement to war (document A/C.1/224 and A/C.1/228) radically changed the position in regard to the matter under discussion. In view of that the draft resolution of the Guatemalan delegation (document A/C.3/182) should be amended. He did not agree with the opinion of some representatives that all political implications should be avoided in the discussions of the Third Committee. That was impossible.

The two draft resolutions submitted by Yugoslavia and France respectively were based on very similar principles and in view of that and of the unanimous decision of the First Committee every effort should be made to obtain a unanimous vote here also. To that end he proposed that the Committee should authorize its Chairman to take the necessary steps to appoint a small committee on which France, Yugoslavia and Belgium would be represented, the function of which would be to draft a single text.

He illustrated the particular importance of the question under discussion both for his country and for other nations of Latin America by reference to an editorial in the newspaper *PM* which stated that a diplomatic break between Argentina and the USSR was imminent.

Mr. DAVIES (United Kingdom) regretted that restraint and good humour had not always been maintained in the discussions and particularly deplored the tone of the speech made at the preceding meeting by the representative of the USSR. Certain of his statements and of

estime que ce dernier devrait annoncer dès maintenant que la résolution du Guatemala serait examinée avant les autres.

Le PRÉSIDENT maintient son point de vue.

La séance est levée à 18 heures.

SOIXANTE-DIXIEME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le mardi 28 octobre 1947, à 11 h. 15.*

Président: M. O. LANGE (Pologne).

puis M. C. MALIK (Liban)

32. Examen des recommandations à faire en vue d'empêcher la dissémination des informations calomnieuses qui nuisent aux bons rapports entre les Etats (documents A/C.3/162, A/C.3/180 et A/C.3/182)

M. ZULOAGA (Venezuela) estime que le vote unanime obtenu à la Première Commission sur la question de l'incitation à la guerre (documents A/C.1/224 et A/C.1/228) modifie profondément la situation de la question débattue ici. Etant donné ce fait, il estime que la résolution de la délégation du Guatemala (document A/C.3/182) devrait être modifiée. Il n'est pas d'accord avec l'opinion, soutenue par certains représentants, qu'il faille éviter toute implication politique au cours des discussions tenues au sein de la Troisième Commission. Cela, dit-il, est impossible.

M. Zuloaga souligne que les deux résolutions soumises à la Commission, la résolution de la Yougoslavie et la résolution de la France, procèdent de principes très similaires, et que, en considération de ce fait et de la décision unanime obtenue à la Première Commission, il conviendrait de tout mettre en œuvre pour arriver ici aussi à un vote unanime. A cette fin, il propose que la Commission autorise son Président à prendre les dispositions nécessaires pour la formation d'un comité restreint où seraient représentées la France, la Yougoslavie et la Belgique, et dont la mission serait de rédiger un texte unique de résolution.

Le représentant du Venezuela souligne l'importance toute particulière que la question en discussion présente, tant pour son pays que pour d'autres nations de l'Amérique latine, en faisant allusion à un éditorial du journal *P.M.* où il est mentionné qu'une rupture diplomatique entre l'Argentine et l'URSS serait imminente.

M. DAVIES (Royaume-Uni) regrette que les débats n'aient pas toujours gardé un caractère de mesure et de bonne humeur et déplore tout particulièrement le ton de la dernière intervention du représentant de l'URSS lors de la séance précédente. Certaines déclarations de ce dernier

those of the representative of the Byelorussian SSR were, in fact, calculated to disseminate false and slanderous reports. Neither the Yugoslav representative nor the representative of the Byelorussian SSR had produced proofs to justify their accusations that certain countries were conducting a campaign of lies.

At the sixty-eighth meeting the Yugoslav representative had accused the Western Powers of deliberately attempting to give the impression that the countries of the East had something to hide and had suggested that those Powers did not wish the truth to be known. But misinterpretation and ignorance of the conditions in those countries were mainly caused by the difficulty of visiting them in search of information. The Yugoslav representative's speech also showed that misinterpretation was born of suspicion of the true motives of other Powers. Mr. Davies acknowledged that certain articles in the Press might justify the Yugoslav representative's opinion that a deliberate Press campaign had been organized to slander his country. He maintained, however, that the public had a greater sense of proportion than the Yugoslav representative appeared to believe and that the news and opinions presented by the Press had by no means an overwhelming influence in forming public opinion.

Those who attacked the Western democracies' conception of a free Press did not realize that it embodied its own means of redress against false news and tendentious points of view. The Governments of the Western democracies were in no way responsible for the writings of irresponsible journalists. On the other hand, a Press controlled by a Government was, without any possible doubt, used for the propagation of that Government's views.

The representatives of the Eastern States were distorting the truth when they maintained that their Press was responsible and that that of the rest of the world was irresponsible, when they suggested that they had a monopoly of truth and that the other countries had a monopoly of slander and calumny. The Press of the Eastern countries was wholly controlled by their Governments in order to mould the opinion of their peoples in accordance with the interests of those Governments. The newspapers of those countries were guilty of deliberate distortions of the truth. As an example he quoted accusations against his country brought before the Committee and before the General Assembly¹ by the USSR delegation regarding the application of the League of Nations Conventions on traffic in women and children and in obscene publications. It was entirely untrue to say that his country had

¹ See *Official Records of the second session of the General Assembly, Plenary Meetings*, ninety-sixth meeting.

et du représentant de la RSS de Biélorussie tendent, en fait, à répandre des informations fausses et diffamatoires. Ni le représentant de la Yougoslavie, ni le représentant de la RSS de Biélorussie n'ont apporté de preuves justifiant leurs accusations que certains pays mènent une campagne de mensonges.

Le représentant de la Yougoslavie, lors de la soixante-huitième séance, a accusé les Puissances occidentales de vouloir, délibérément, créer l'impression que les pays de l'Est ont quelque chose à cacher. Il a suggéré que ces Puissances ne veulent pas que la vérité soit connue. M. Davies souligne que la mésinterprétation et l'ignorance des conditions existant dans ces pays sont causées surtout par les difficultés éprouvées par ceux qui cherchent à visiter ces pays en quête de renseignements. Le discours du représentant de la Yougoslavie démontre aussi que la mésinterprétation naît des soupçons que l'on nourrit sur les motifs véritables des autres Puissances. M. Davies reconnaît que certains articles imprimés dans la presse pourraient justifier l'opinion du représentant de la Yougoslavie selon laquelle une campagne de presse délibérée a été organisée dans le but de diffamer son pays. Cependant M. Davies soutient que le public a un plus grand sens des proportions que ne semble le croire le représentant de la Yougoslavie, et que les nouvelles et opinions présentées par la presse n'ont pas du tout une importance capitale sur la formation de l'opinion publique.

Ceux qui attaquent le concept de la presse libre des démocraties occidentales ne se rendent pas compte qu'il contient ses propres moyens de correction contre les fausses nouvelles et les points de vue tendancieux. Les Gouvernements des démocraties occidentales ne sont nullement responsables de ce qu'écrivent des journalistes irresponsables. Cependant, par contraste, la presse contrôlée par un Gouvernement est, sans aucun doute possible, utilisée pour la propagation des points de vue de ce Gouvernement.

Les représentants des Etats de l'Est faussent la réalité quand ils soutiennent que leur presse est responsable, tandis que celle du reste du monde est irresponsable; quand ils suggèrent qu'ils auraient le monopole de la réalité, alors que les autres pays auraient le monopole de la diffamation et de la calomnie. M. Davies maintient que la presse des pays de l'Est est entièrement contrôlée par les Gouvernements de ces pays pour modeler l'opinion de leurs peuples, conformément à l'intérêt de ces Gouvernements. Les journaux de ces pays sont coupables de distorsions délibérées de la vérité. En manière d'exemple, l'orateur cite des accusations portées, devant cette Commission et devant l'Assemblée générale¹, par la délégation de l'URSS contre son pays à propos de l'application des conventions de la Société des Nations sur le trafic des femmes et des enfants et sur les publications obscènes. Il déclare qu'il est absolument

¹ Voir les *Documents officiels de la deuxième session de l'Assemblée générale*, séances plénières, quatre-vingt-seizième séance.

refused to apply those Conventions in the British Colonies. He quoted passages from the USSR Press in which the British and United States delegations were accused of defending the traffic in women and children in the colonies. Such articles were malicious travesties of the truth. He added other examples of articles of that kind in the USSR Press and concluded that the representatives of Yugoslavia, the Byelorussian SSR and the USSR were not in a position to accuse other nations of sins they committed themselves.

Another cause of misunderstanding was the suppression of news as practised by the USSR Press. He quoted insulting personal comments on Mr. Evatt which had appeared in the USSR Press. Referring to the remarks of the USSR representative about the famous flying saucers, he said that a sense of humour was the best reply to such ridiculous rumours.

Unlike the representative of the USSR, he considered that those who voted against the Yugoslav resolution would not be voting against the truth, but rather against a resolution that was conceived for the purpose of discrediting certain nations.

There were two ways of treating the problem under discussion: the first was to try to establish legislation; the second was to establish an international professional code. The French delegation's resolution was based on the first point of view, whereas the International Conference at Geneva could develop the second. Pending that Conference it was not necessary for the Committee to adopt any resolution whatever on the question under discussion. That view was further strengthened by the vote on the resolution adopted by the First Committee regarding incitement to war. The Committee should reject the Yugoslav resolution and the French delegation should withdraw its own resolution.

Mr. COROMINAS (Argentina) said the question under discussion was very important. Referring to what the representative of Venezuela had said about the political aspect of the question, he felt that these discussions ought to rise above political contingencies and consider the social and human aspect of the problem. He paid tribute to the memory of President Roosevelt, that international champion of freedom of expression. The primary task of this Committee was to give the world faith in the future and mission of the United Nations.

He agreed with the representative of Chile that the Press should be free but responsible. His delegation was unreservedly in favour of the idea of an informative Press, obliged to respect

faux de dire que son pays ait refusé d'appliquer ces conventions dans les colonies britanniques. Il cite des passages extraits de la presse de l'URSS et où la délégation du Royaume-Uni et celle des Etats-Unis sont accusées de prendre la défense du trafic des femmes et des enfants dans les colonies. De tels articles sont malveillants et travestissent la vérité. Il ajoute d'autres exemples d'articles du même genre de la presse de l'URSS et en conclut que les représentants de la Yougoslavie, de la RSS de Biélorussie et de l'URSS n'ont pas qualité pour accuser ici les autres nations de fautes qu'eux-mêmes commettent.

Une autre cause de mésentente est la suppression de nouvelles, telle que la pratique la presse de l'URSS. M. Davies cite les commentaires insultants pour la personne de M. Evatt qui ont été reproduits dans la presse de ce pays. Et, faisant allusion aux commentaires du représentant de l'URSS à propos des fameuses "soucoupes volantes", il déclare que l'humour est la meilleure réponse à opposer à des rumeurs aussi ridicules.

A l'inverse du représentant de l'URSS, il pense que ceux qui voteront contre la résolution de la Yougoslavie ne voteront pas contre la vérité, mais bien contre une résolution qui fut conçue dans le but de discréditer certaines nations.

Il y a deux manières de considérer le problème discuté ici: la première consiste à essayer d'établir une législation, et la seconde consiste à établir un code professionnel international. La résolution de la délégation française part du premier point de vue, et la Conférence internationale de Genève pourrait développer le second. Dans l'attente de cette Conférence, il n'est pas nécessaire que la Commission accepte quelque résolution que ce soit sur la question débattue. Ce point de vue est encore fortifié par le fait du vote de la résolution adoptée par la Première Commission sur la question de l'incitation à la guerre. M. Davies conclut en exprimant l'opinion que la Commission devrait rejeter la résolution de la Yougoslavie et que la délégation française devrait retirer sa propre résolution.

M. COROMINAS (Argentine) souligne toute l'importance de la question en cours de discussion. A propos de la remarque du représentant du Venezuela sur l'aspect politique de la question, il déclare qu'il est nécessaire, au cours de ces débats, de s'élever au-dessus des contingences politiques et de considérer l'aspect social et humain du problème. Il rend hommage à la mémoire du Président Roosevelt, qui s'était fait le champion de la liberté d'expression dans l'univers. Il pense que la tâche primordiale de cette Commission est de rendre au monde la foi dans l'avenir et dans la mission de l'Organisation des Nations Unies.

Il affirme, avec le représentant du Chili, que la presse doit être libre mais responsable. Sa délégation est, sans équivoque, en faveur du concept d'une presse éducative, ayant de ce

the truth, as against the idea of a purely industrial, commercial or mercantile Press. The Charter of the United Nations had already established those principles and now the atmosphere requisite for their development must be created. The question under consideration was not only of interest to those countries directly concerned in the discussion, for no member of the Committee failed to appropriate the necessity for defeating slander and incitement to war which were the very negation of journalism. Those resorting to it had not the right to freedom of the Press.

There was no question of restraining the freedom of the Press, as had been alleged, but rather of changing the working methods of journalism. That was feasible and necessary because it corresponded to the expectations of the peoples of the world. There was only one right, and that was the right to tell the truth, not the right to spread lies.

Referring to the rumours of severance of diplomatic relations which had been reported by the newspaper *PM* and which he refuted, he stated that the problem of misreporting was a practical one to be solved by practical means. Feeling that the French resolution revealed not only a fundamental understanding of the questions of freedom and responsibility of the Press but also a practical idea of the solution of the problem, he would vote in favour of it. He rejected the view that the decision taken in the First Committee made the passing of a resolution by the present Committee unnecessary, because, in his opinion, the First Committee had considered only the political aspect of the question whereas it was for the Third Committee to present the social aspect of the problem.

At this point Mr. MALIK (Lebanon) took the Chair.

Mr. PRUSZYNSKI (Poland) considered that as both the draft resolutions submitted to the Committee referred to measures for combating the dissemination of slanderous information they might be examined together, since they dealt with the same subject.

The first paragraph of the Yugoslav resolution did not contemplate control of the organs of information. It dealt only with the responsibility of those organs. The purpose of the Yugoslav resolution was, in fact, to extend the application of the laws of slander to States.

Mr. LANGE (Poland) resumed the Chair.

Mr. PRUSZYNSKI (Poland) went on to say that, contrary to what some speakers had said, paragraph 2 of the Yugoslav resolution contained nothing which was against the freedom of the Press. All the terms employed in the

chef pour obligation de respecter la vérité, en opposition avec le concept d'une presse purement industrielle et commerciale et de caractère mercantile. La Charte des Nations Unies a déjà établi ces principes; il faut maintenant aller de l'avant pour créer le climat nécessaire à leur épanouissement. La question considérée n'intéresse pas seulement les pays directement mis en cause au cours des débats; il n'est personne ici qui ne saisisse la nécessité de vaincre la diffamation et l'incitation à la guerre, qui sont la négation même du journalisme. Ceux qui s'y adonnent, dit M. Corominas, n'ont pas droit à la liberté de la presse.

Il ne s'agit pas ici de restreindre, comme on l'a dit, la liberté de la presse, mais plutôt de transformer la méthode de fonctionnement du journalisme. C'est là une tâche réalisable. Elle est nécessaire, car elle correspond à l'attente des peuples du monde. Il n'existe qu'un droit: celui de dire la vérité, et non pas celui de répandre le mensonge.

Faisant allusion aux rumeurs de rupture des relations diplomatiques rapportées par le journal *P.M.*, rumeurs qu'il réfute, le représentant de l'Argentine déclare que le problème de la fausse nouvelle est un problème d'ordre pratique, auquel il convient de trouver une solution pratique; et c'est parce qu'il trouve dans la résolution de la France non seulement une compréhension fondamentale des questions de la liberté et de la responsabilité de la presse, mais encore un sens pratique pour la solution du problème, qu'il votera en faveur de cette résolution. Il rejette le point de vue d'après lequel la décision obtenue à la Première Commission rend inutile l'adoption d'une résolution à cette commission-ci, parce que, estime-t-il, la Première Commission n'a considéré que l'aspect politique de la question, tandis qu'il revient à la Troisième Commission de présenter l'aspect social du problème.

A ce moment, M. MALIK (Liban) assume la présidence.

M. PRUSZYNSKI (Pologne) estime que les deux projets de résolutions soumis à la Commission, et s'appliquant aux moyens destinés à contrecarrer la diffusion de fausses nouvelles, peuvent être examinés ensemble, car ils traitent d'un même projet.

Le premier paragraphe de la résolution de la Yougoslavie ne préconise pas de contrôle des organes d'information. Il ne traite que de la responsabilité de ces organes. En fait, la résolution de la Yougoslavie a pour but d'étendre aux Etats l'application des lois sur la diffamation.

A ce moment, M. LANGE (Pologne) assume de nouveau la présidence.

M. PRUSZYNSKI (Pologne), poursuivant son exposé, constate que le paragraphe 2 de la résolution de la Yougoslavie ne contient rien contre la liberté de la presse, contrairement à ce qu'ont affirmé certains orateurs. Il déclare en-

Yugoslav resolution were perfectly clear. The idea of "slandrous information", in particular, was easy to define for anybody able to distinguish between truth and untruth.

After quoting numerous examples of slanderous information in support of his argument, he replied to those representatives who had objected that the Yugoslav and French resolutions, if adopted by the Third Committee, would be encroaching upon the competence of the future Conference on Freedom of Information. On the contrary those resolutions marked out the path which discussions at the Conference should follow. Considering the urgency of the measures to be adopted against the dissemination of false and slanderous reports, it would not be desirable to wait until that Conference met.

He supported the Yugoslav resolution but proposed that the French and Yugoslav representatives should confer with a view to submitting a joint draft resolution likely to meet with the unanimous approval of the Third Committee.

The meeting rose at 1 p.m.

SEVENTY-FIRST MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Tuesday, 28 October 1947 at 3 p.m.*

Chairman: Mr. O. LANGE (Poland).

33. Discussion of recommendations to be made for the prevention of the dissemination of slanderous statements which are harmful to good relations between States (documents A/C.3/162, A/C.3/180, A/C.3/182, A/C.3/185, A/C.3/188 and A/C.3/189)

During the absence of Mr. O. Lange (Poland) Mr. C. MALIK (Lebanon) took the Chair.

Mr. BEAUFORT (Netherlands) said that at the sixty-ninth meeting the representative of Yugoslavia had argued that his draft resolution (document A/C.3/162) differed from that discussed in the First Committee (document A/BUR/86). He did not share that opinion however. Although the Netherlands delegation was strongly opposed to slander he would not be able to vote for the Yugoslav resolution. For one thing, it was not a simple resolution but covered a number of subjects which required careful study and many of the terms used had to be clarified. There would be full opportunity at the United Nations Conference on Freedom of Information to discuss, with the help of experts, all aspects of the resolution. He was concerned at the manner in which the USSR

suite que tous les termes employés dans la résolution de la Yougoslavie sont parfaitement clairs. La notion de "fausses nouvelles", en particulier, est facile à définir pour tous ceux qui savent distinguer le mensonge de la vérité.

Après avoir donné de nombreux exemples de fausses nouvelles à l'appui de sa thèse, le représentant de la Pologne répond à l'objection soulevée par plusieurs délégations contre les résolutions de la Yougoslavie et de la France, à savoir que, en les adoptant, la Troisième Commission empiéterait sur la compétence de la future Conférence sur la liberté de l'information. Ces résolutions, au contraire, tracent la voie dans laquelle devraient s'engager les discussions de la Conférence. Il ne serait pas désirable non plus d'attendre la réunion de la Conférence, étant donné l'urgence des mesures à prendre contre la dissémination des fausses nouvelles et des calomnies.

Le représentant de la Pologne se prononce en faveur de la résolution de la Yougoslavie, mais suggère que les représentants de la France et de la Yougoslavie se concertent afin de présenter une résolution commune qui pourrait alors être adoptée à l'unanimité par la Troisième Commission.

La séance est levée à 13 heures.

SOIXANTE ET ONZIEME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le mardi 28 octobre 1947, à 15 heures.*

Président: M. O. LANGE (Pologne).

33. Examen des recommandations à faire en vue d'empêcher la dissémination des informations calomnieuses qui nuisent aux bons rapports entre les Etats (documents A/C.3/162, A/C.3/180, A/C.3/182, A/C.3/185, A/C.3/188 et A/C.3/189)

En l'absence de M. O. LANGE (Pologne), la séance est présidée par M. MALIK (Liban).

M. BEAUFORT (Pays-Bas) rappelle que, à la soixante-neuvième séance, le représentant de la Yougoslavie a soutenu que son projet de résolution (document A/C.3/162) diffère du projet discuté à la Première Commission (document A/BUR/86). L'orateur ne partage pas cette opinion. Bien que sa délégation soit l'adversaire résolu de la diffamation, il ne pourra pas voter pour la résolution de la Yougoslavie. Tout d'abord, cette résolution n'est pas simple, mais elle touche plusieurs sujets qui demandent à être étudiés attentivement; de plus, un grand nombre de termes employés ont besoin d'être précisés. On aura tout loisir, lors de la Conférence des Nations Unies sur la liberté de l'information, de discuter avec l'aide d'experts tous les aspects de cette résolution. L'orateur